

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°29

Décembre 2019

Les indicateurs d'insertion des diplômés de DUT à 18 et 30 mois s'améliorent

En 2016, environ 48 000 étudiants ont été diplômés de DUT au sein des universités, 90 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 92 % sont en emploi au 1^{er} décembre 2018. Par rapport à la promotion 2015, les taux d'insertion à 18 et 30 mois progressent sensiblement pour les femmes. Les diplômés 2016 bénéficient également de conditions dans l'emploi plus favorables que leurs prédécesseurs sur l'ensemble des indicateurs.

Un taux d'insertion en hausse à 18 et 30 mois

Une large majorité des diplômés de DUT poursuit ses études (90 %) à l'issue de l'obtention du diplôme. Après une nette augmentation l'année précédente, le taux de poursuite d'études des diplômés 2016 recule légèrement par rapport à la promotion précédente.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2016 entrés directement sur le marché du travail s'élève à 87 % à 18 mois et à 92 % à 30 mois. Ces taux d'insertion, qui progressent d'un point par rapport à la promotion 2015, poursuivent la tendance observée depuis quatre ans, avec des hausses respectives de +5 et +4 points par rapport à la promotion 2012. La progression des taux d'insertion est cette année imputable à l'amélioration observée chez les femmes, qui représentent 38 % des diplômés : respectivement +5 et +3 points en un an.

Le taux d'insertion à 30 mois s'améliore de 2 points pour les diplômés en Droit-Economie-Gestion (DEG) et en Sciences humaines et sociales (SHS). Il diminue légèrement en revanche pour les diplômés en Sciences-Technologie-Santé (STS) et se situe désormais au même niveau que celui des diplômés en DEG mais est toujours nettement supérieur à celui des SHS (84 %).

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de DUT (en %) et évolution (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	91 (=)	88 (+2)	93 (+2)
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	86 (=)	77 (-1)	84 (+2)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	90 (-1)	89 (=)	93 (-1)
Moyenne DUT	90 (-1)	87 (+1)	92 (+1)

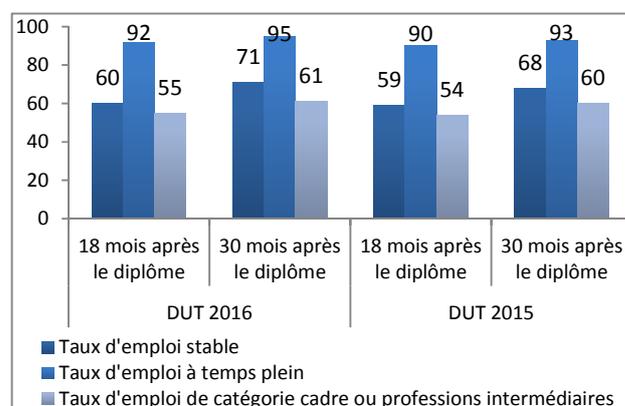
Lecture : 90 % des diplômés 2016 de DUT poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 92 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Des emplois plus stables et un peu plus qualifiés

À l'instar des diplômés de Master et de Licence professionnelle, c'est le taux d'emploi stable qui augmente le plus entre 18 et 30 mois après le diplôme (+11 points). Il s'élève à 71 % en fin de période, contre 68 % pour la promotion précédente.

Évolution des conditions d'emploi des diplômés de DUT à 18 et 30 mois (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

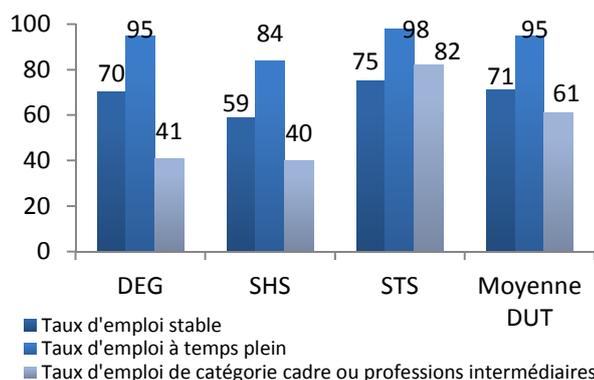
La progression du taux d'insertion s'accompagne d'une amélioration des conditions dans l'emploi qui ne se limite pas au seul indicateur de stabilité de l'emploi. Ainsi, le taux d'emploi de niveau cadre et professions intermédiaires progresse d'un point à 18 et 30 mois pour s'établir respectivement à 55 % et 61 %. La progression est également linéaire pour le taux d'emploi à temps plein à 18 et 30 mois par rapport à la promotion 2015 (+2 points). À la date de l'enquête, 95 % des emplois sont occupés à temps plein.

Si les conditions dans l'emploi s'améliorent globalement, les inégalités entre hommes et femmes demeurent importantes notamment sur la part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires (+23 points en faveur des hommes).

Des conditions d'emploi plus avantageuses dans le domaine des sciences et technologies

Les conditions d'emploi à 30 mois sont variables suivant le domaine disciplinaire du DUT obtenu en 2016. Les diplômés en SHS profitent des conditions les plus favorables. Les trois quarts occupent un emploi stable (+ 4 points par rapport à la promotion 2015) et leur taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires à 82 % (-2 points).

Conditions d'emploi des diplômés de DUT selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

En comparaison, les débouchés professionnels au niveau cadre ou professions intermédiaires sont nettement plus restreints pour les diplômés en DEG et SHS (respectivement 41 % et 40 %). Pour les diplômés en SHS, les emplois occupés sont nettement moins souvent stables (59 %) et à temps plein (84 %). Ces indicateurs à 30 mois sont toutefois en progrès pour les diplômés en DEG et SHS par rapport à la promotion précédente (+3 points pour chaque indicateur de chaque domaine disciplinaire).

Augmentation des salaires nets médians à 18 et 30 mois

Le salaire net mensuel médian des diplômés de licence professionnelle incluant les primes s'élève à 1 570 euros à 30 mois contre 1 490 euros à 18 mois. Ainsi la rémunération médiane des diplômés 2016 progresse de 5 % (+80 euros) entre 18 et 30 mois après l'obtention du DUT. La progression salariale est relativement homogène entre domaine disciplinaire, même si les diplômés en DEG profitent d'une croissance un peu plus forte (+8 %). À 30 mois, les rémunérations médianes s'échelonnent de 1 400 euros pour les diplômés en SHS à 1 650 euros nets en STS.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 400	1 510	+8 %
SHS	1 330	1 400	+5 %
STS	1 550	1 650	+6 %
Moyenne DUT	1 490	1 570	+5 %

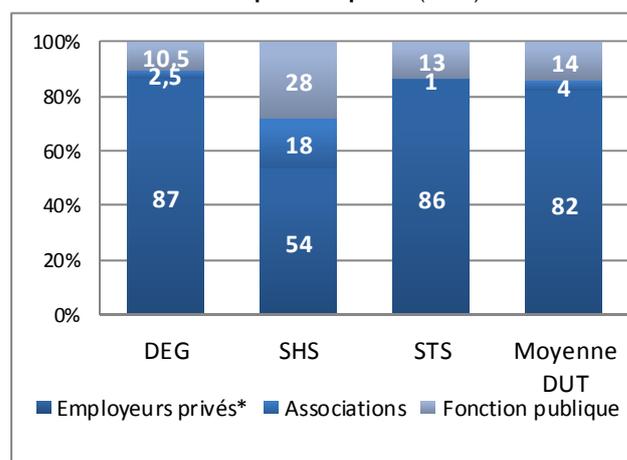
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Tous domaines disciplinaires confondus, les diplômés 2016 perçoivent 60 euros de plus en médiane à 18 mois et 50 euros de plus à 30 mois par rapport à la promotion 2015. Les inégalités salariales à 30 mois se creusent entre domaines disciplinaires, les diplômés en SHS étant les seuls à n'avoir pas bénéficié d'une amélioration de leur rémunération. Enfin, les rémunérations médianes mensuelles à 30 mois des hommes sont supérieures de 190 euros à celles des femmes.

Le secteur marchand, principal pourvoyeur des emplois à 30 mois

Le secteur marchand pourvoie une large majorité des emplois occupés par les diplômés de DUT au 1^{er} décembre 2018 (82 %). La fonction publique représente 14 % des emplois et le secteur associatif, 4 %. Dans le domaine des SHS, les parts de la fonction publique et du secteur associatif atteignent respectivement 28 % et 18 %.

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de DUT en 2016 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de DUT est de 55 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/